

Je suis en gestion concédée : comment bien télédéclarer en 2026 ?

11 février 2026





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Pour les
participants
et les personnes
qui nous écoutent
en différé

The screenshot shows the 'ma cantine' website interface. At the top, there's a navigation bar with links for 'Mon tableau de bord', 'Mes achats', 'M'améliorer', and 'Toutes les campagnes'. A dropdown menu under 'M'améliorer' is open, showing options like 'Acteurs de l'éco-système', 'Actions anti-gaspi', 'Générer mon affiche', and 'Webinaires', with 'Webinaires' highlighted. Below this, there's a section titled 'Campagne de télédéclaration 2023' with a sub-section 'Webinaires'. A cartoon character is shown with arms raised. A call-to-action button at the bottom says 'Participez !' with a hand cursor icon pointing to it. A green box highlights the 'Précédents webinaires à revoir' section.

Page d'accueil ma cantine > M'améliorer > Webinaires

Lien de téléchargement du support de présentation disponible juste en dessous de la vidéo

Déroulé du webinaire

Introduction

Télédéclarer, pourquoi ?

Partie 1 – 14h15 à 14h25

Focus sur les résultats EGalim 2025 (données 2024) en gestion concédée

Dorian FLIPO

Référent national Restauration collective, intrapreneur ma cantine

10 minutes Questions - réponses

Partie 2 – 14h35 à 14 h 55

Organiser la télédéclaration en gestion concédée : obligations, recommandations & démos

Clémentine BOUSSANGE

Chargée de déploiement

Thomas DAUVET

Responsable produit

10 minutes Questions - réponses

Partie 3 – 15h05 à 15h30

Témoignages de SRC

Dorian MARTIN

Directeur Général Délégué
Quadrature Restauration

Samir ASSEFAR

Directeur Data & expérience client
ELIOR FRANCE

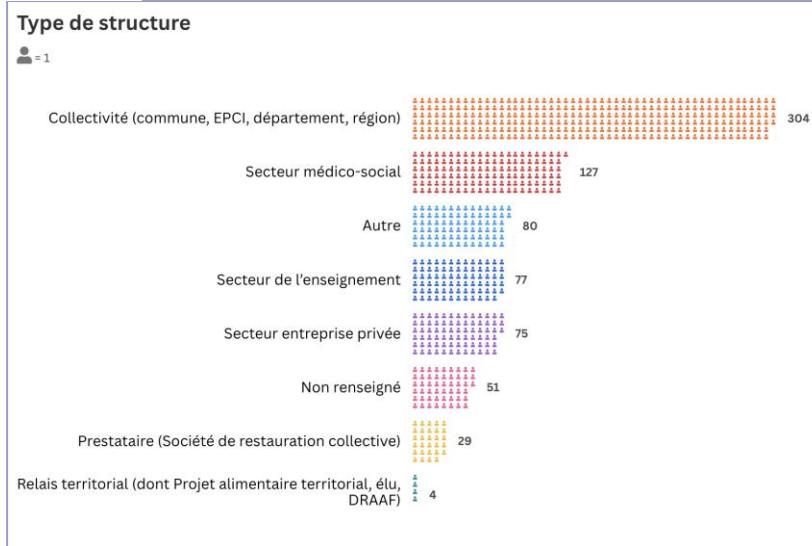
Documentation, support et accompagnement

10 minutes Questions – réponses et conclusion



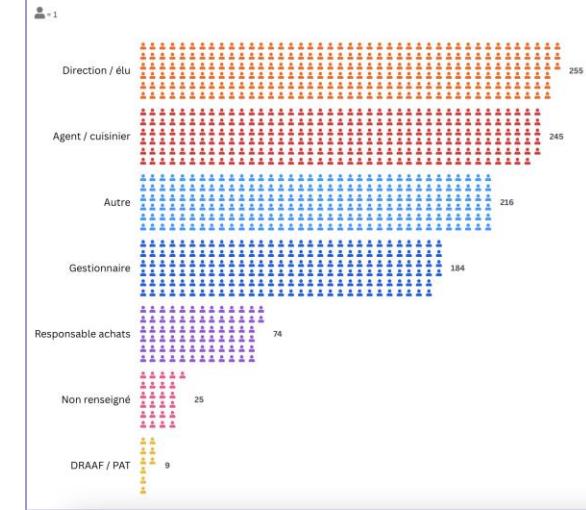
Tour de table... (via l'inscription)

Votre structure



Votre rôle

Rôle des participants dans leur structure



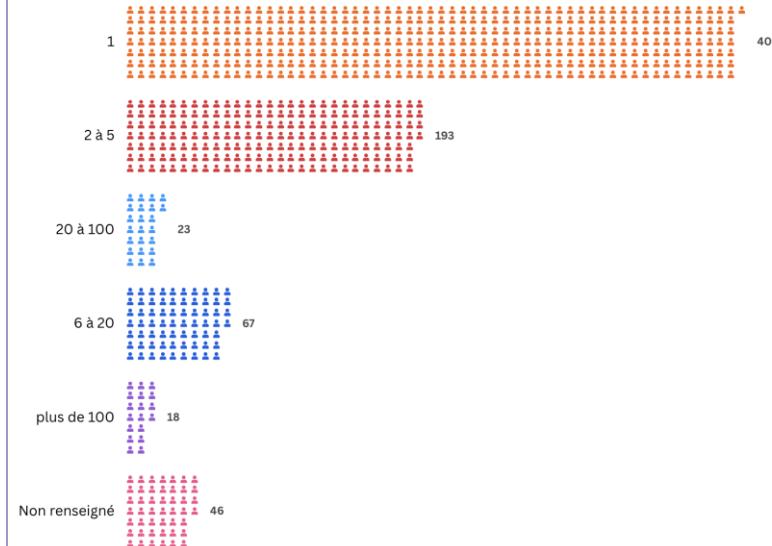
Tour de table... (via l'inscription)

Vous gérez...



Nombre de sites gérés

1 = 1





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



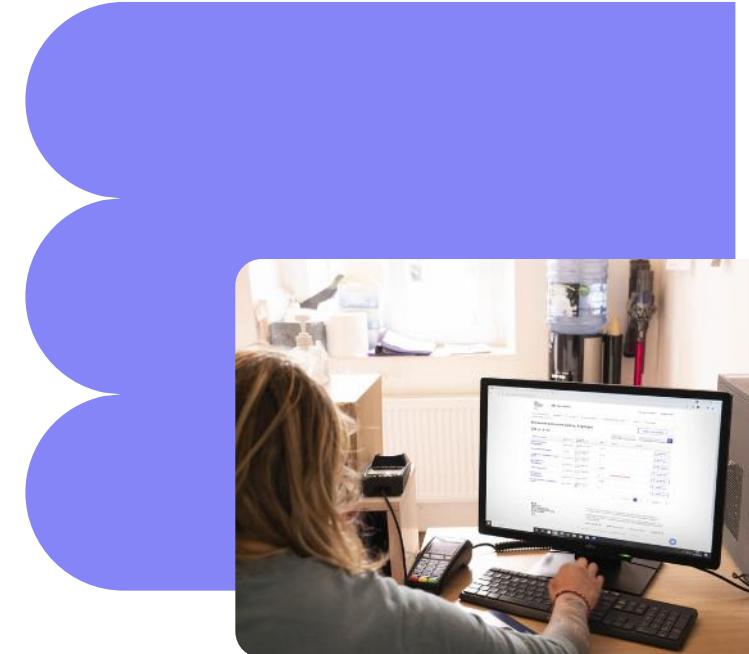
ma
cantine

Introduction

- Télédéclarer, pourquoi ?
- Les questions les plus fréquentes...

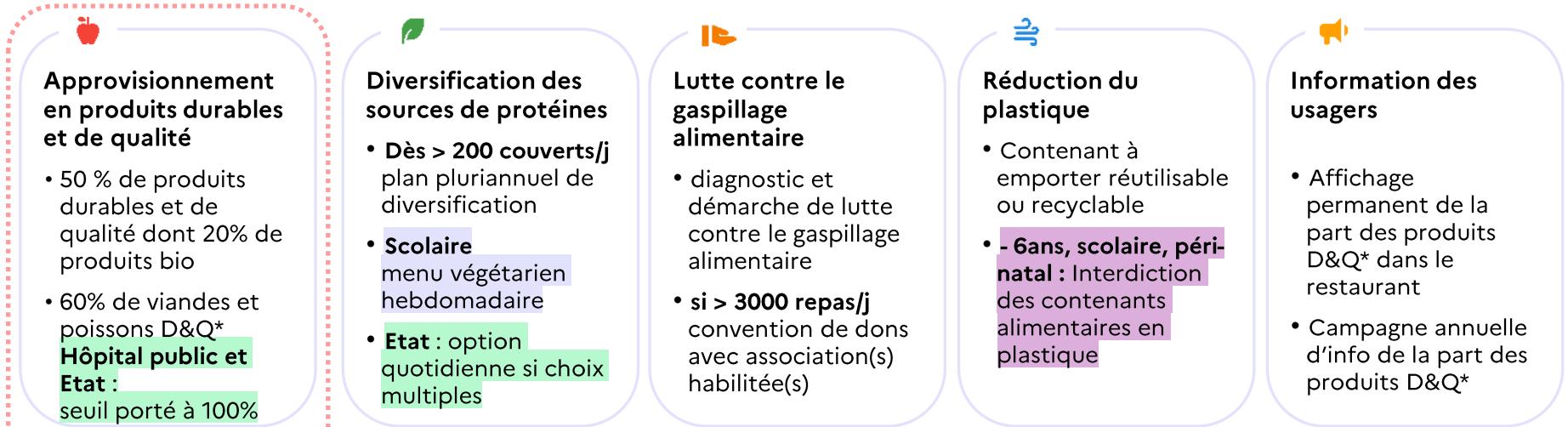
Dorian FLIPO

Référent national Restauration collective,
intrapreneur ma cantine



Les 5 volets de la loi EGALIM, complétée par la loi Climat & Résilience

Pour tous les restaurants collectifs, publics ou privés, en gestion directe ou en gestion concédée



Politique Prioritaire du Gouvernement (PPG) accompagnement et suivi territorialisé

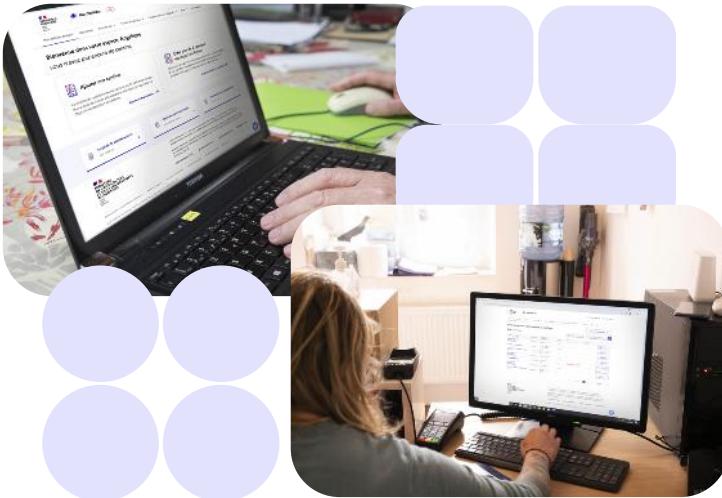


Données anonymisées

- ✓ Rapport au parlement « Bilan statistique annuel »
- ✓ Observatoire EGALIM
- ✓ Données ouverts « Open data »



La télédéclaration, mais pourquoi ?



1 Une obligation légale

Article L230-5-1 du Code rural et de la pêche maritime

I.- Au plus tard le 1er janvier 2022 [...] 50 % de produits [« durables et de qualité »] [...] les produits [bio] [...] devant représenter une part au moins égale, en valeur, à 20 % [...].

V.- [...] le Gouvernement transmet au Parlement et rend public au 1er janvier un bilan statistique annuel [...].

Arrêté du 14 sept. 2022 fixant les modalités de transmission par les gestionnaires de restaurants collectifs [...]

Art. 2. Les déclarations sont réalisées via la plateforme numérique gouvernementale « ma cantine » avant le 31 mars de chaque année (N).

Arrêté du 27 nov. 2025 modifiant l'arrêté du 14 sept. 2022

Art. 3. Pour les bilans statistiques des années 2021 à 2025, toutes les données peuvent être renseignées selon le mode "saisie simplifiée" [...].



Plateforme unique de transmission des données par les gestionnaires pour répondre à l'article L230-5-1 du Code rural et de la pêche maritime

La télédéclaration, mais pourquoi ?



2 Suivre et valoriser ses actions, s'intégrer dans une dynamique collective et partenariale

Réalisation, chaque année, d'une « photo annuelle » d'EGalim en restauration collectives :



- bilan statistique au parlement,
- Observatoire en ligne
- données ouvertes (data.gouv)
- moteur de recherche « Trouver une cantine »

3 Prestataires ou responsables légaux : s'engager auprès des convives, valoriser ses avancées EGALIM



- Simplifier sa mise en conformité réglementaire
- Renforcer ses relations partenariales, en consolidant la transparence et la fidélisation.
- **Prestataires : proposer un accompagnement concret**, valorisable dans les appels d'offres et les marchés publics.

La télédéclaration LES DATES CLÉS



ma cantine

Campagne de télédéclaration 2026

Ouverture : 12 janvier 2026

Possibilité de télédéclarer son bilan 2025

Fermeture : 31 mars 2026 minuit

Il ne sera plus possible de télédéclarer son bilan après cette date

Campagne de correction

  Vous avez droit à l'erreur (ou à une petite prolongation...)

Ouverture : 15 avril 2026

Possibilité de modifier son bilan et de le re-télédéclarer ou d'annuler sa télédéclaration

Fermeture : 29 avril 2026 minuit

Les télédéclarations sont figées, plus d'actions ne sont possibles sur le bilan 2025

Inscription gestionnaire(s)

Pro connect


Responsables légaux
Publics et privés
Gestion directe ou concédée

Gestionnaires

Possibilité de délégation



SRC, cuisine centrale...

Création d'une ou plusieurs cantines

- à l'échelle de chaque lieu de service
SIRET du lieu de service, ou SIREN le cas échéant

Module
Suivi
d'achat

Module
Gaspillage
alimentaire


Communication
Vitrine en ligne,
générateur d'affiche...

Accompagnement et communauté

- Documentation
- Acteurs de l'écosystème
- Blog, webinaires

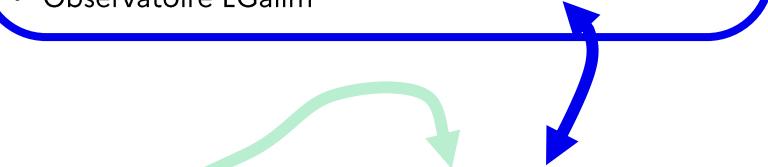
Élus
Parlement

Têtes de réseaux
et relais

Convives

Diffusion et accessibilité des données

- Moteur de recherche « Trouver une cantine »
- Bilan statistique annuel
- Open data : *Registre national des cantines*
Résultat des déclarations
- Observatoire EGALIM


Bilan et Télédéclaration
à l'échelle de chaque site ou groupée
Campagne 2026 (données 2025)
du 12 janvier au 31 mars 2026

Les questions les plus fréquentes... Restaurants avec cuisine sur place

gestionnaire de cantine avec cuisine sur place, manque de moyen et de personnel, volonté de bien faire, sentiment d'injustice que la loi EGALIM ne valorise pas leurs efforts (notamment sur les approvisionnements direct et le local).

Enjeux : ma cantine n'a pas vocation à contrôler ni sanctionner, mais bien à rendre visible la réalité de des pratiques et contraintes

Questionnement	Clés de réponse
Qui est responsable de la TD	A qui s'adresse la plateforme ma cantine ? Documentation "ma cantine"
La TD est-elle obligatoire ?	Voir slides 11 et 12 de cette présentation. Tout le monde ne le fait pas (encore), mais plus de la moitié des restaurants collectifs de France l'ont fait en 2025 (et sont prêt à de nouveau déclarer)
J'ai du mal à saisir mes achats et mes factures....	L'outil de suivi des achats n'est pas obligatoire (et encore moins le fait de téléverser ses factures). C'est un service gratuit pour les gestionnaires qui en ont besoin. Conseil : se limiter aux produits avec caractéristiques EGALIM. Voir « L'outil de suivi d'achat en ligne ». Préconiser l'API (voir « Automatiser la transmission des données d'achats depuis mon logiciel de suivi (GPAO) »)
Difficulté de récupérer les données (labels non mentionnés, HT vs. TTC)	Labels encore trop peu (voire pas du tout) mentionnés sur les tickets de caisse et certaines factures. Travail en cours du côté des fournisseurs/grossistes. Enjeu de transparence plus complexe du côté des GMS. Achats HT = base commune pour palier aux spécificités des structures. Voir arrêté du 14 sept. 2022
Pourquoi le local n'est pas pris en compte ? On ne peut pas le valoriser ?	- Via affiche en ligne (compléments possibles) - Via suivi des achats et/ou déclaration détaillée - Plus complexe : via critères de sélection. Voir « Comprendre les catégories liées à des critères de sélection »

Les questions les plus fréquentes... Cuisine(s) centrale(s) et/ou Restaurants satellites

Gestionnaire d'une cuisine centrale, ou client (ex : responsable de la restauration d'une collectivité dont les restaurants sont livrés par une ou plusieurs cuisines centrales). Gestionnaires de plusieurs restaurants aux configurations parfois multiples

Enjeux : *ma cantine* s'adapte, de manière la plus simple possible, à l'ensemble des configurations de restauration « différée » dans l'espace et/ou dans le temps → imports massifs, gestion et TD « groupée », API

Questionnement	Clés de réponse
Pourquoi c'est pas les cuisines centrales qui déclarent pour ses clients ?	Enjeux de coordination. Une CC peut avoir plusieurs clients et n'est pas obligée, par défaut, de gérer l'inscription et la télédéclaration sur <i>ma cantine</i> . Par contre la CC doit à minima transmettre les données nécessaires à la TD. Voir : « Je suis en gestion concédée concédée/déléguee [...] »
Une société extérieure nous livre directement les repas. Nous nous les mettons seulement en chauffent. Sommes nous concernés ? → Oui !	
En tant que CC, j'achète à la tonne (pas par restaurant) : comment TD	Tout l'intérêt des Groupes de restaurants satellites : s'adapter à la maille du suivi des appro. Voir : « Les groupes de restaurants satellites [...] » et « Comment télédéclarer un groupe [...] ? »
Changement de prestataire en milieu d'année, comment déclarer les 2 données ?	Somme des données, puis renseigner les résultats sur le bilan <i>ma cantine</i> (pas de possibilité de création de plusieurs bilan par cantine pour une même année]. Si fermeture (ou absence de donnée) sur X mois de l'année : télédéclarer en adaptant le nombre de couverts sur la période concernée
<ul style="list-style-type: none"> Deux écoles mangent dans 1 même restaurant scolaire. Dois je déclarer ces 2 écoles ou 1 seul restaurant ? → Uniquement le lieu de service Je gère les cantines des écoles maternelles (deux sites), mais la ville dispose d'un espace séniors et d'une crèche (repas servis par deux prestataires différents), dois-je intégrer ces sites à ma déclaration ? → Oui, 4 sites distincts sur <i>ma cantine</i> (dont 1 groupe pour les 2 écoles) 	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Partie 1.

Retour sur la campagne de télédéclaration 2025 (données 2024)

Partie 1.

Focus sur les résultats clefs de la campagne de télédéclaration 2025 (données 2024) **pour la gestion concédée**

Dorian FLIPO

Référent national Restauration collective,
intrapreneur ma cantine



Représentativité

33 797 cantines
en 2025

40 % de taux de
représentativité*

17 031 cantines en 2024

17 031 cantines en 2024

2025

Mode de production

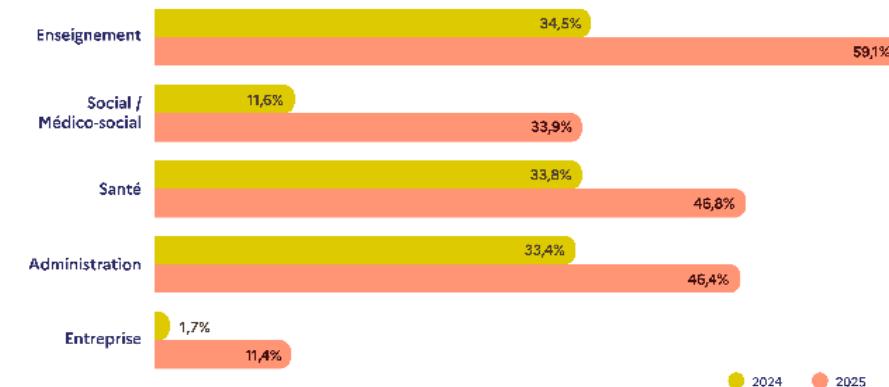
Sur place 43 % Satellites 57 %

Mode de gestion

Concédée 32 % Directe 68 %

* Nombre total estimé de cantines en France : 84 500

Évolution du taux de participation par rapport à la cible totale
En nombre de cantines, en 2024 et 2025

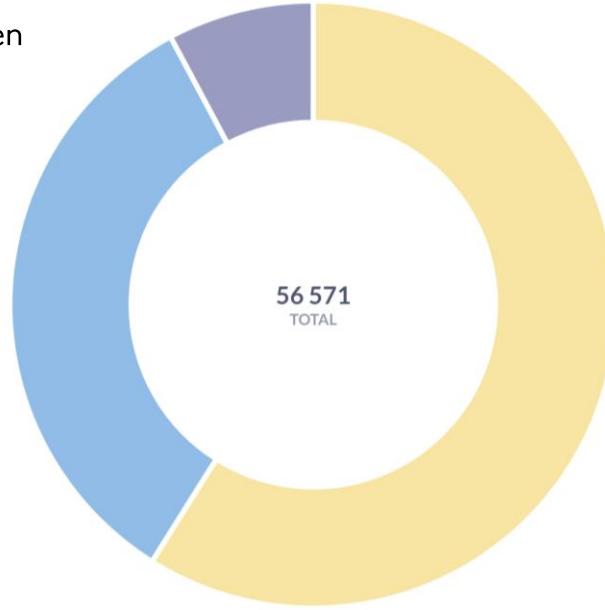


Focus sur la gestion concédée : représentativité

Photo 2025 (données 2024)

Représentativité sur *ma cantine* (en nombre de restaurants collectifs) :

- Gestion directe : 58,9 %
- Gestion concédée : 33,3 %
- Non renseigné : 7,8 %



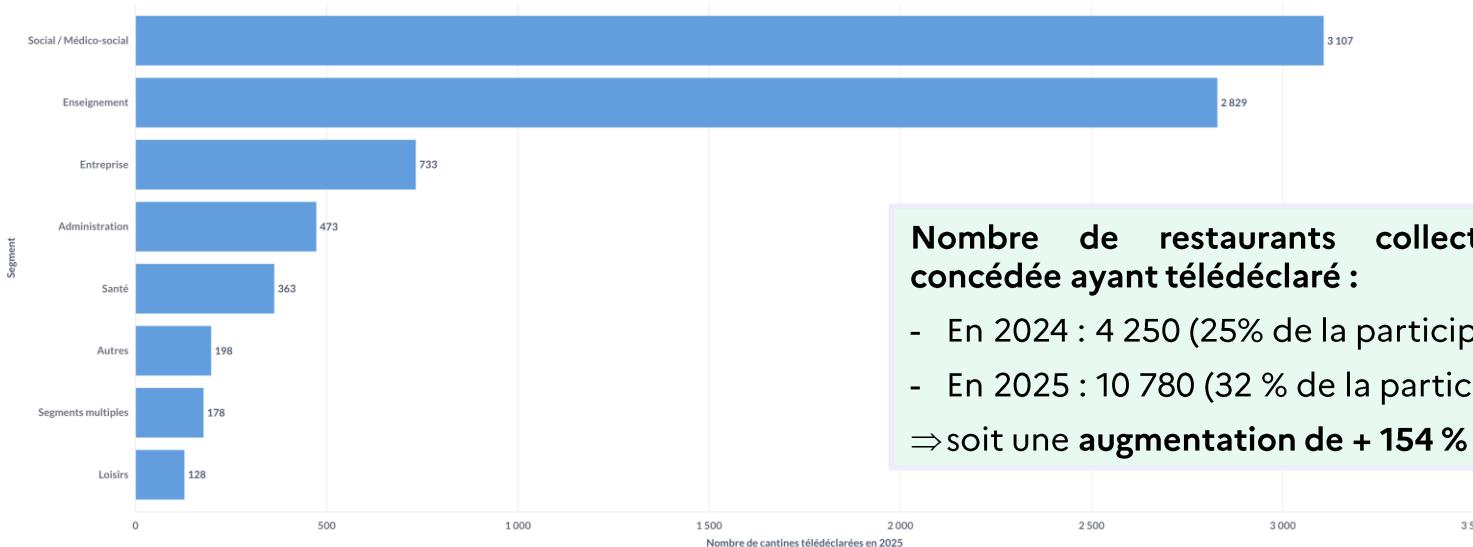
**Répartition réelle totale estimée
(en nombre de repas) :**

- en gestion directe : 60 %
- en gestion concédée : 40%

Source : GIRA FOOD Services, 2018

Focus sur la gestion concédée : représentativité par segments

Photo 2025 (données 2024)



Nombre de restaurants collectifs en gestion concédée ayant télédéclaré :

- En 2024 : 4 250 (25% de la participation totale)
 - En 2025 : 10 780 (32 % de la participation totale)
- ⇒ soit une **augmentation de + 154 %**

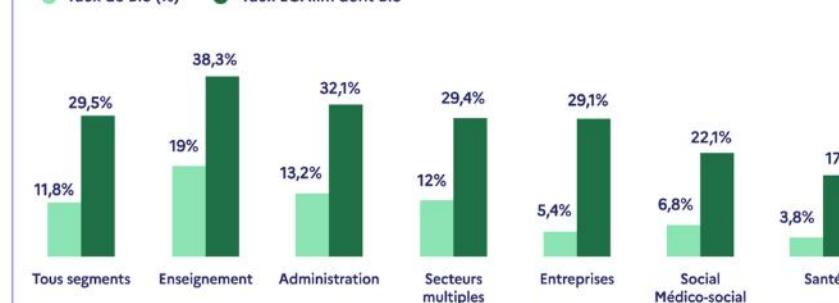
Répartition des télédéclarations des restaurants satellites en 2025 par segment

RESULTATS Généraux Photo 2025 (données 2024)

RESULTATS GLOBAUX (tous segments confondus)	Taux globaux (% achats)	Taux de cantines ayant atteint l'obligation*
Produits Bio Obligation = 20%	11,8 %	43,8 %
Produits durables et de qualité Obligation = 50%	29,5 %	34,4 %
50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits Bio		29,4 %
Produits durables et de qualité pour les familles Viandes et poissons Obligation = 60%	36,2 %	
Produits « Origine France » pour la famille Viandes	65,4 %	

Taux Bio et EGAlim dont Bio par segment en 2025

● Taux de Bio (%) ● Taux EGAlim dont Bio



Et en gestion concédée ?

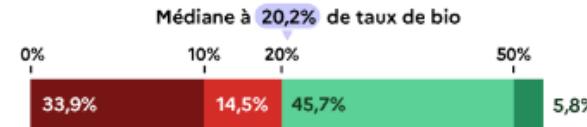
- Produits EGAlim = 32,4 %
- Dont produits bio = 10,1 %

Focus gestion concédée : distribution des cantines selon leur résultats

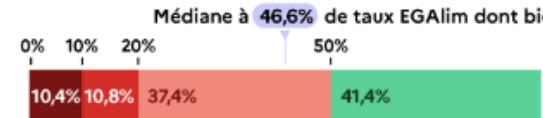
Photo 2025 (données 2024)

Distribution des taux de Bio et EGAlim (dont Bio) pour les cantines de France métropolitaine selon leur type de gestion

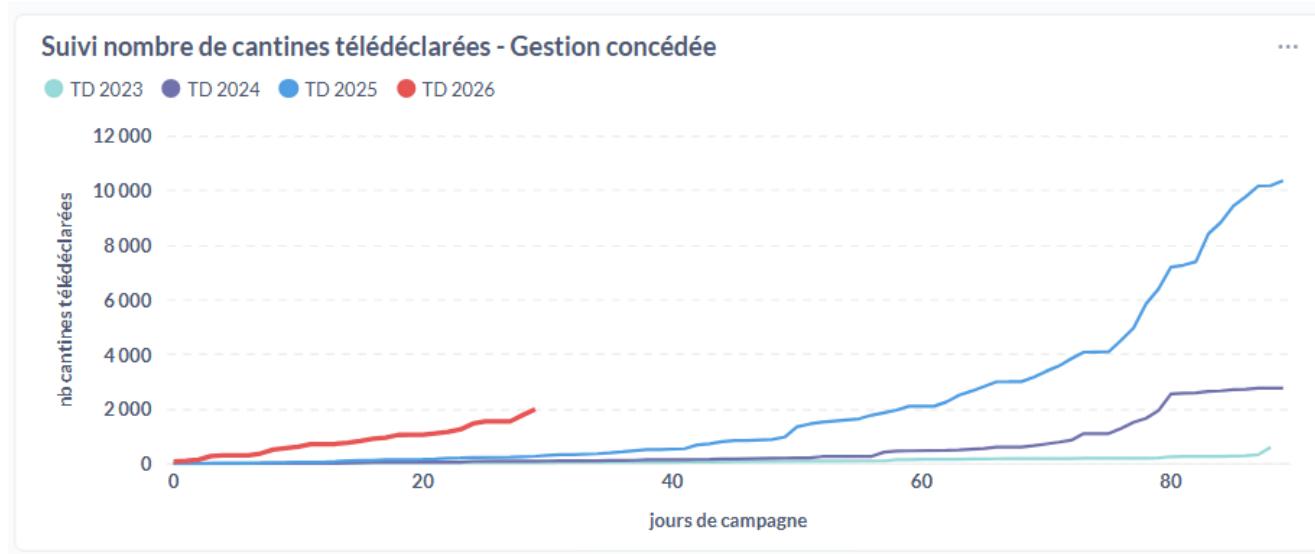
Sur 10 672 cantines en gestion concédée en 2025 :



Sur 21 869 cantines en gestion directe en 2025 :



Résultats à date pour la campagne de télédéclaration 2026



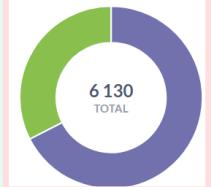
A date : plus de 58 000 cantines inscrites
près de 70% des restaurants collectifs de France

Nombre de télédéclarations au 29ème jour

TD 2023	0
TD 2024	98
TD 2025	275
TD 2026	1 993 *

4 143 TD en gestion directe

Directe :
65,5%
Concédée :
32,5%



En savoir plus grâce à l'Observatoire EGAlim en restauration collective

ma-cantine.agriculture.gouv.fr/v2/observatoire

Données agrégées par

- Année
- Territoire(s)
- Secteur(s) et Caractéristiques d'établissements

Produits durables et de qualité

4 indicateurs

Les restaurants collectifs du territoire

4 indicateurs

ATTENTION !

Possible légère évolution des chiffres au changement de modèle « 1 TD = 1 lieu de service »

The screenshot shows the 'ma cantine' website interface. At the top, there's a navigation bar with the French flag, 'ma cantine', 'S'identifier', and 'Créer mon compte'. Below the navigation is a breadcrumb trail: 'Accueil > Observatoire EGAlim en restauration collective'. A dropdown menu is open over the 'Toutes les cantines' button, showing options like 'Trouver une cantine' and 'Observatoire EGAlim'. The main content area features a large title 'Observatoire EGAlim en restauration collective' with a cursor icon pointing towards it. Below the title is a paragraph about EGAlim obligations. Further down, there's a section titled 'Retrouver les chiffres clés sur votre territoire' with a yellow highlighted filter bar at the bottom containing buttons for 'Années', 'Régions', 'Départements', 'EPCI', 'PAT', 'Communes', 'Secteurs', and 'Caractéristiques'. To the right, there are two boxes: one for 'Accéder à data.gouv.fr' and another for 'Accéder aux bilans statistiques EGAlim'.



SONDAGE 1 – Quelles sont aujourd’hui vos principales difficultés pour la déclaration en gestion concédée ?

Réponses multiples possibles

- Comprendre les rôles et responsabilités
- Organiser et consolider les données
- Comprendre les nouvelles fonctionnalités de la plateforme
- Le manque de temps / de ressources
- Je n’ai pas de difficulté
- Autre (préciser via encart dédié)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ma
cantine

Temps de questions / réponses



Partie 2

Organiser la télédéclaration en
gestion concédée : obligations,
recommandations & démos

Thomas DAUVET

Responsable produit - *ma cantine*

Clémentine BOUSSANGE

Chargée de déploiement *ma cantine*



Qui est responsable de la télédéclaration ?



les personnes morales de droit public ou privé ayant la charge d'un restaurant collectif, ou son prestataire, en cas d'arrangement contractuel explicite ou de délégation de service public.

Le responsable légal (ou à son délégué) doit :

- veiller à l'**inscription de l'ensemble des restaurants collectifs concernés sur *ma cantine*** ;
- assurer la **réalisation de la télédéclaration** pour ces restaurants collectifs.

👉 Même en gestion concédée, le responsable légal de l'établissement est responsable de la télédéclaration.

Les obligations du traiteur ou du prestataire

 Transmettre, chaque année, les informations nécessaires à la télédéclaration pour chaque lieu de service :

Les données de fréquentation

- nombre moyen de couverts journaliers ;
- nombre total de couverts annuels.

Les données d'achats

- **À minima pour** la télédéclaration simplifiée (6 champs obligatoires)
- En valeur d'achats **hors taxe**, conformément à la matrice des données d'achats.

Téléchargez la matrice des données d'achats à déclarer :

ma-cantine.agriculture.gouv.fr/static/documents/matrice-champs-TD_2026_ma-cantine.pdf

Formaliser les rôles : une bonne pratique essentielle

Formaliser l'organisation de la télédéclaration :

- directement dans le **contrat** liant le donneur d'ordre (responsable légal) et son prestataire,
- ou
- via une **convention de délégation de télédéclaration** (modèle disponible).

Télécharger le modèle de convention de télédéclaration :

ma-cantine.agriculture.gouv.fr/static/documents/modele_2023_ma-cantine_convention-de-delegation.docx

Cette formalisation permet de :

- clarifier les responsabilités,
- sécuriser la campagne,
- éviter les incompréhensions en cours de télédéclaration.

Les étapes du parcours sur *ma cantine*

1. Gérer ses restaurants collectifs →
2. Remplir son bilan
3. Télédéclarer



Bien configurer ses restaurants collectifs sur *ma cantine* :

[] Mes restaurants sont inscrits sur *ma cantine*

1. Gérer ses restaurants collectifs

Inscrire ses restaurants collectifs



Vérifier si les cantines sont déjà inscrites sur *ma cantine*
Si nécessaire, demander à être ajouté comme gestionnaire
ou contacter le support *ma cantine*

Inscription de moins de 5 restaurants



Option 1.1
Création manuelle
depuis l'interface

⌚ 1 min/cantine

Option 1.2
via API*
(hors restaurants sans SIRET)

⌚ Instantanée

Inscription de plus de 5 restaurants

(hors restaurants sans SIRET)



Option 2.1
Import de cantines
(fichier Excel ou csv)

⌚ 3 à 10 min/fichier

Option 2.2
Via API*
⌚ Instantanée

*API = Interface de programmation

⌚ Temps estimé hors temps nécessaire à la consolidation des données

Rappel :

1 lieu de service =
1 restaurant sur *ma cantine*



💡 Bonne pratique recommandée

mettre en place une cogestion systématique entre :

- le prestataire,
- et le responsable légal de la cantine.

👉 Démos



- Vérifier si les cantines existent déjà
→ le cas échéant, **rejoindre l'équipe**
- Créer une cantine depuis le **tableau de bord**
- Créer une ou plusieurs cantines **par import**
- Vérifier que les cantines apparaissent bien dans le **tableau de bord**

Les étapes du parcours sur *ma cantine*

1. Gérer ses restaurants collectifs



Bien configurer ses restaurants collectifs sur *ma cantine* :

[✓] Mes restaurants sont inscrits sur *ma cantine*

2. Remplir son bilan

[] Les informations des restaurants sont à jour

3. Télédéclarer



1. Gérer ses restaurants collectifs

Mettre à jour les informations de ses restaurants collectifs

⚠ Si la cantine existe déjà, vous n'êtes peut-être pas gestionnaire : **demandez à être ajouté à l'équipe ou contactez le support ma cantine.**

Modification de moins de 5 restaurants

Option 1.1
Modification manuelle depuis l'interface

⌚ 1 min/cantine

Option 1.2
via API*
⌚ Instantanée

Modification en masse (plus de 5 restaurants)

Option 2.1
Export des cantines depuis le tableau de bord puis import du fichier corrigé (fichier Excel ou csv)

⌚ 3 à 10 min/fichier

Option 2.2
Via API*
⌚ Instantanée

*API = Interface de programmation

⌚ Temps estimé hors temps nécessaire à la consolidation des données

1. Gérer ses restaurants collectifs

Mettre à jour les informations de ses restaurants collectifs



Démos associées :

- Modification depuis l'interface
- Export des cantines depuis le tableau de bord
- Modification du fichier
- Import de mise à jour

Les étapes du parcours sur *ma cantine*

1. Gérer ses restaurants collectifs



2. Remplir son bilan

3. Télédéclarer



Bien configurer ses restaurants collectifs sur *ma cantine* :

[✓] Mes restaurants sont inscrits sur *ma cantine*

[✓] Les informations des restaurants sont à jour

[] Mes groupes de restaurants sont définis (optionnel)

1. Gérer ses restaurants collectifs

Gestion groupée des restaurants satellites



Sont concernés :

- les **prestashopaires** livrant des restaurants satellites
- les **responsables légaux** de plusieurs restaurants satellites livrés par un prestataire

Groupe de restaurants satellites

= ensemble de restaurants satellites avec suivi des approvisionnements en commun

Créer et gérer un groupe de restaurants satellites :

ETAPE 1

Créer ses RSAT
voir slide 32

⌚ 1 min/restaurant

ETAPE 2

Créer le groupe
(via SIREN de l'unité légale responsable)

⌚ 1 min/groupe

ETAPE 3

Rattacher les RSAT depuis l'interface ou via l'import avec l'ID du groupe

⌚ 30 sec/restaurant satellite

1. Gérer ses restaurants collectifs

Gestion groupée des restaurants satellites

 **Bonne pratique :** mettre en place une cogestion systématique entre le prestataire et le responsable légal de la cantine.

 **Point d'attention :**

Si un restaurant satellite rattaché est « mal inscrit » (informations manquantes) et qu'il est rattaché à un groupe, la déclaration est bloquée à l'échelle de tout le groupe.

 **Démos associées :**

- Créer un groupe de RSAT depuis l'interface
- Rattacher des RSAT à un groupe depuis l'interface
- Rattacher des RSAT à un groupe via l'ID par import

RSAT = restaurants satellites

Les étapes du parcours sur *ma cantine*

1. Gérer ses restaurants collectifs



2. Remplir son bilan

3. Télédéclarer



Bien configurer ses restaurants collectifs sur *ma cantine* :

[✓] Mes restaurants sont inscrits sur *ma cantine*

[✓] Les informations des restaurants sont à jour

[✓] Mes groupes de restaurant sont définis (optionnel)

Les étapes du parcours sur *ma cantine*

1. Gérer ses
restaurants
collectifs

2. Remplir son bilan →

3. Télédéclarer

Compléter le bilan :

[] des approvisionnements



2. Remplir son bilan

Bilan des approvisionnements

À faire par le responsable légal du lieu de restauration **ou** le prestataire



**Les différentes options pour compléter sont (ou ses) bilans
(volet approvisionnement)**

	Formulaire sur l'interface Bilan simplifié ou détaillé	Fichier d'import Bilan simplifié ou détaillé	API
Restaurants autonomes	⌚ 5 à 15 min par restaurant		
Restaurants satellites	⌚ 5 à 15 min par restaurant	⌚ env. 3 min (par import de fichier)	⌚ Instantané
Groupes de satellites	⌚ 5 à 15 min pour l'ensemble des satellites		

⌚ Temps estimé hors temps nécessaire à la consolidation des données

2. Remplir son bilan

Bilan des approvisionnements



Bonnes pratiques :

1. Téléverser via l'API *ma cantine*, si votre éditeur logiciel le permet

- l'ensemble des étapes techniques est géré par l'éditeur
 - c'est la méthode la plus fiable et la plus sécurisée
- ➡ Renseignez-vous auprès de votre éditeur logiciel

2. Vous gérer des restaurants satellites et des restaurants autonomes ? Vous pouvez importer via un unique fichier, l'ensemble des bilans de chaque restaurant



Demos :

- Compléter un bilan via le formulaire sur l'interface (groupe et restaurant autonome)
- Compléter et importer un fichier de bilans (groupes, restaurants autonomes et restaurants satellites)

Les étapes du parcours sur *ma cantine*

1. Gérer ses restaurants collectifs
2. Remplir son bilan
3. Télédéclarer



Compléter le bilan :

[✓] des approvisionnements

[] des autres mesures EGalim



2. Remplir son bilan

Bilan des autres volets de la loi EGALIM (optionnel)

À faire par le responsable légal du lieu de restauration ou le prestataire



RENSEIGNER SON BILAN DES AUTRES MESURES EGALIM, LES OPTIONS :

	Formulaire sur l'interface <small>⌚ env. 10 min</small>	Fichier d'import	API <small>⌚ Instantané</small>
Restaurants autonomes	✓	✗	✓ (gaspillage alimentaire)
Restaurants satellites	✓	✗	✓ (gaspillage alimentaire)
Groupes de RSAT	✓	✗	✗

⌚ Temps estimé hors temps nécessaire à la consolidation des données

2. Remplir son bilan

Bilan des autres mesures EGalim



Bonne pratique :

Distinguer clairement les **approvisionnements** des **autres mesures EGalim**, notamment pour les restaurants satellites.

Possibilité de mettre en place **une gestion partagée** :

- le prestataire renseigne les **approvisionnements** ;
- le responsable légal renseigne les **autres mesures EGalim**.

➡ Cette répartition peut être formalisée dans les clauses du contrat/délégation



Démos associées :

- Compléter le bilan des autres mesures EGalim

Les étapes du parcours sur *ma cantine*

1. Gérer ses restaurants collectifs

2. Remplir son bilan →

3. Télédéclarer

Construire le bilan :

[✓] des approvisionnements

[✓] des autres mesures EGalim



Les étapes du parcours sur *ma cantine*

1. Gérer ses restaurants collectifs
2. Remplir son bilan

3. Télédéclarer

Télédéclarer



Finaliser la démarche :
[] Valider son bilan = télédéclarer

3. Télédéclarer

Valider son bilan = télédéclarer



À faire par :

- le responsable légal du lieu de restauration ou ;
- le prestataire **en fonction des conditions du contrat**

	Depuis l'interface 	Fichier d'import	API
Restaurants autonomes	(2 clics)		
Restaurants satellites	(2 clics)		
Groupes de RSAT	(2 clics)		

Temps estimé hors temps nécessaire à la consolidation des données

3. Télédéclarer

Valider son bilan = télédéclarer



Il est techniquement possible de déléguer tout ou partie de la télédéclaration à son prestataire. Exemple :

- le **prestashopre** peut être chargé de renseigner le bilan (notamment les approvisionnements) ;
- le **responsable légal** conserve la validation et la télédéclaration finale sur *ma cantine*.
 ➡ Cette répartition doit être formalisée dans les clauses du contrat/délégation.



Démos associées :

Télédéclarer



- Valider son bilan : le bouton
- Ajouter et/ou supprimer un RSAT du groupe après la télédéclaration

Les étapes du parcours sur *ma cantine*

1. Gérer ses restaurants collectifs
2. Remplir son bilan
3. Télédéclarer



Télédéclarer



Finaliser la démarche :
[✓] Valider son bilan = télédéclarer



SONDAGE 2 –**Votre organisation sur ma cantine**

Réponse unique au choix par question

- Q1. Qui assure la création/modifications des cantines ?
- Q2. Qui complète le bilan ?
- Q3. Comment sont complétés le (ou les) bilans sur *ma cantine* ?
- Q4. Qui télédéclare ?
- Q5. Vous avez un autre fonctionnement ou êtes dans une autre situation ? Expliquez-nous (*texte libre*)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ma
cantine

Temps de questions / réponses





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ma
cantine

Partie 3.1

Témoignages de SRC

Dorian MARTIN

Directeur général délégué
QUADRATURE RESTAURATION



LE GOÛT & LES VALEURS

Samir ASSEFAR

Directeur data et expérience client
ELIOR FRANCE



Vous êtes une SRC et souhaitez accompagner vos clients pour la télédéclaration ?



Les équipes *ma cantine* peuvent vous accompagner **GRATUITEMENT** pour définir la meilleure stratégie de télédéclaration selon votre organisation.

✉️ Prenez rendez-vous : tally.so/r/KYx6DV

Lien url dans le chat !





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ma
cantine

Partie 3.2 Documentation, support et accompagnement

Clémentine BOUSSANGE

Chargée de déploiement *ma cantine*



Un espace documentation mis à jour au fil de l'eau

Démo sur ma-cantine.agriculture.gouv.fr



Des ressources structurantes pour la gestion concédée:

- Kit de télédéclaration 2026 « ma cantine » - Gestion concédée
 - ➡ À venir sur *ma cantine* + relayé par les syndicats des SRC
- Le kit du télédéclarant 2026 – pas à pas pour les primos-télédéclarants
- Modèle de convention de délégation
- Matrice des données d'achats à déclarer
 - ➡ À retrouver sur <https://ma-cantine.crisp.help>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ma
cantine

Un service support disponible 4 jours par semaine de janvier à fin avril



IMPORTANT

- **Avant de nous solliciter**
utilisez le moteur de recherche de notre documentation <https://ma-cantine.crisp.help/fr/>
- **Pic de télédéclaration à partir de mi-mars = service support dégradé.** Pour votre confort : plus vous anticipez, plus nous serons disponibles pour vous accompagner !

Le Conseil national de la restauration collective (CNRC) et ses livrables, fruits des groupes de travail multi acteurs

Nouveautés à venir :

- Clusier (1^{er} semestre 2026)
- Guide pour les établissements sanitaires (1^{er} semestre 2026)
- Guide pour les établissements médico-sociaux / EHPAD (1^{er} semestre 2026)
- Mise à jour des 2 guides pratiques pour les acheteurs (2026)



Une communauté d'acteurs Leviers proches de vous



Les Projets alimentaires territoriaux (PAT)

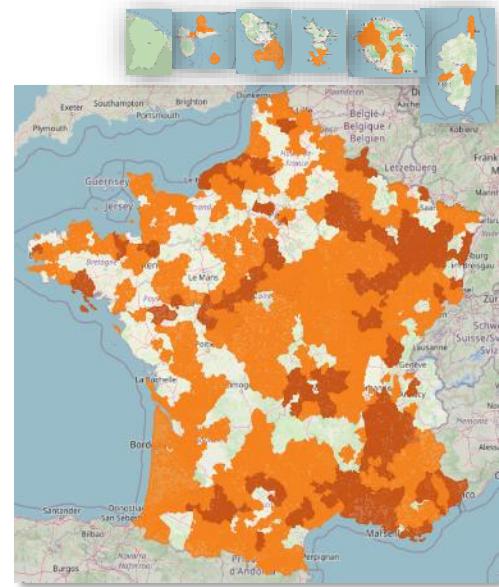
Cartographie interactive du portail France PAT consolidée au fil de l'eau par les porteurs de PAT : france-pat.fr/carte-des-pats/



La page « Acteurs de l'écosystème »

Auto-référencement de structures pouvant accompagner des services de restauration collective vers les objectifs de la loi. A vos filtres !

ma-cantine.agriculture.gouv.fr/acteurs-de-l-eco-systeme





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ma
cantine

Temps de questions / réponses





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ma
cantine

Gardons contact !

[https://ma-
cantine.agriculture.
gouv.fr/webinaires](https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/webinaires)

Les prochains webinaires et échéances :

3 mars à 14:00 : **Petite collectivité** : comment mettre en œuvre la loi EGALIM dans la restauration collective de mon territoire ?

5 mars à 14:00 : **Grande collectivité** : comment mettre en œuvre la loi EGALIM dans la restauration collective de mon territoire ?

31 mars : clôture de la campagne de télédéclaration

15 avril : ouverture de la campagne de correction [uniquement accessible aux sites ayant validés leur télédéclaration]

29 avril : fermeture de la campagne de correction

Merci pour votre écoute !

